



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Clg POINTE DES CHATEAUX



48 rue Georges POMPIDOU
97436 ST LEU
TEL : 02.62.34.88.56
Mail : ce.9741048w@ac-reunion.fr

AVENANT AU CONTRAT D'OBJECTIFS

2019-2020

**Thème : travail personnel de l'élève
(Dispositif devoirs faits inclus)**

Le Recteur

Le Principal

PROGRAMMES D' ACTIONS AUTOUR DU TRAVAIL PERSONNEL DE L' ELEVE (dispositif devoirs faits inclus)

AXE 1 : la réussite des élèves par la cohérence et la continuité des apprentissages					
OBJECTIF 1 : Mobiliser toutes les instances pour une meilleure harmonisation de la prescription.					
<p>Programme d'actions : En conseil d'enseignement : Mesure du travail à faire par jour, par semaine, par discipline, par équipe : définition du raisonnable et du supportable, comment remplir le cahier de textes ? En conseil de classe : Profiter du conseil de classe pour indiquer le besoin d'inscription en devoirs faits. En SEGPA : Intégration dans le dispositif En réunion parents professeurs : Expliquer le dispositif aux parents, les solliciter pour une inscription.</p>	<p>Moyens et outils mobilisés Intégration dans le bulletin de la préconisation du conseil de classe. Lors des équipes de synthèse en SEGPA, évoquer les élèves susceptibles d'intégrer le dispositif. Note de service rappelant l'utilisation du cahier de textes électronique.</p>				
INDICATEURS (nationaux, académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
OBJECTIF 2 : Promouvoir une culture commune.					
<p>Programme d'actions : Réfléchir sur l'explicitation du travail à faire au sein de la classe (réserver du temps pour préciser l'impact cognitif attendu et pour conforter un sentiment de compétence, pour définir des contextes de mise en œuvre des devoirs à faire...) par la mise en œuvre de ressources aidantes pour le jeune (en lien avec le RRUPN et le professeur documentaliste) afin de rendre le jeune plus autonome et plus responsable. Analyse réflexive des gestes professionnels qui consistent à donner des devoirs et à aider à faire des devoirs. Informer et former les personnels sur « devoirs faits »</p>	<p>Moyens et outils mobilisés Mettre à l'ordre du jour des conseils d'enseignement des conseils des professeurs la mise en place de devoirs fait. Mettre en place une commission « devoirs faits » avec le coordonnateur, la documentaliste, le RRUPN, un enseignant, un CPE . Organiser une information en réunion plénière. Organiser une « formation » et un suivi des personnels impliqués.</p>				
INDICATEURS (nationaux, académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4

AXE 2 : la réussite des élèves par l'évolution des pratiques et des organisations					
OBJECTIF 1 : Promouvoir le numérique :					
<p>Programme d'actions : Communication autour des outils d'aide aux jeunes (ressources). Valorisation du cahier de textes avec explicitation des attentes des prescripteurs. Prévision d'un travail à faire quand aucun devoir n'est demandé. Faciliter l'accès aux ressources numériques.</p>	<p>Moyens et outils mobilisés Inscription du collègue au « GAR » Intégration de ressources dans l'ENT des élèves et des personnels. Mise à disposition (après accord via pronote papillons) de postes informatique au CDI</p>				
INDICATEURS (nationaux, académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4
OBJECTIF 2 : Renforcer la cohérence dans une organisation dispersée, renforcer le rôle du coordonnateur devoirs faits :					
<p>Programme d'actions : Développement du quantitatif (participants volontaires) en y associant le qualitatif. Attention apportée aux emplois du temps pour renforcer la présence des collègues enseignants : temps d'études ou de devoirs faits dans les EDT. Assurer une meilleure coordination entre les différents intervenants</p>	<p>Moyens et outils mobilisés Mettre en place un coordonnateur « devoirs faits » avec une lettre de mission. Formation à prévoir à l'interne</p>				
INDICATEURS (nationaux, académiques, locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4

AXE 3 : la réussite des élèves par la qualité de l'accueil (espaces temps libre)

OBJECTIF 1 : Penser les espaces dans le cadre du dispositif devoirs faits :

Programme d'actions : Offre de salles d'études attractives et équipées en conséquence. Développement de conditions de vie pour se sentir bien, responsable et autonome. Possibilité d'utiliser des espaces extérieurs (cour et jardin). Exploitation du CVC pour évaluer les besoins des jeunes dans la réalisation du travail à faire. Mettre à disposition des élèves les livres de classe.	Moyens et outils mobilisés Mettre à l'ordre du jour du CVC le dispositif « devoirs faits » Réserver une étagère au CDI pour les manuels de classe à disposition des groupes « devoirs faits » Poursuivre la rénovation et l'équipement des salles d'études.
---	---

INDICATEURS (nationaux, académiques locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4

OBJECTIF 2 : Penser communication entre les espaces (salle de classe, salle d'études, CDI...)

Programme d'actions Organisation des espaces "temps hors la classe" autour du CDI Intégration de « devoirs faits » dans les emplois de temps, avec appel des intervenants.	Moyens et outils mobilisés Utiliser le logiciel d'emploi du temps pour identifier et organiser les salles « devoirs faits » Intégrer le CDI et la documentaliste dans le dispositif.
---	---

INDICATEURS (nationaux, académiques locaux)	Année N	N+1	N+2	N+3	N+4

Indicateurs de contexte et observations générales sur le contexte décrit

Cette année, le dispositif « Devoirs faits » s'est adressé à des élèves volontaires en 6ème, 5ème et 4ème qui ont bénéficié d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « devoirs faits ». Les élèves de 3ème ont bénéficié d'une aide au brevet.

Afin de renforcer la cohérence du dispositif, M. Servely sera désigné « référent devoirs faits » à partir de l'année prochaine.

Ce dispositif a été très compliqué à mettre en place car les classes ne disposent que de très peu de créneaux. En effet, le réfectoire étant trop petit pour accueillir 830 élèves (98% de demi-pensionnaires), les EDT sont construits pour pouvoir libérer les élèves un après-midi par semaine, ce qui supprime des créneaux disponibles. De même, plus de 80% des élèves sont transportés, ce qui rend impossible la mise en place de créneaux après 16h10.

Il est à noter le peu d'enthousiasme des personnels pour s'impliquer dans ce dispositif.

Les ambitions du collège au travers du programme d'actions : explicitations

Le programme **Devoirs faits** a pour objectif de proposer aux élèves, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser leurs devoirs.

La priorité sera donnée aux élèves de 6^{ème}. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Devoirs faits s'adresse à des élèves volontaires qui bénéficieront d'une aide appropriée au sein du collège afin de rentrer chez eux « devoirs faits »

Pour les 3^{ème}, ce dispositif sera regroupé principalement le vendredi après-midi avec pour objectif la préparation du brevet oral et écrit.

Nous souhaitons mobiliser l'ensemble des personnels et des services afin de réussir la mise en place de ce dispositif.